L'ABEILLE.

PAR BELLIST, MAUNÉ & Cie.
No. 61, rue Chartres.

Journal quotidien, commercial et politique.

Prix, trois mois, $2 50 ; six mois, $5 ; un an, $10 payable d'avance.

POUR S'ABONNER AUX BUREAUX DE L'ABEILLE.

HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.

Soumis à la décision du Peuple Souverain aux Prochaines Élections Nationales.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI MATIN, 7 OCTOBRE 1839.

LES MORMONS

Le jour de la justice semble enfin avoir lui pour les Mormons. Ces malheureux fanatiques, qui prétendaient avoir été tous à tous-puissants, redoutés, considérés, qui pendant huit ans, pendant été traqués comme des bêtes fauves dirigées en toutes, d'Etat en Etat, commencent enfin, à respirer à l'ombre de cette autre tolérance, un autre genre plus que très souvent déniée par les faibles aux forts. Trop longtemps déjà par les déclamations de quelques pâmons vénales, l'opinion publique gémissait enfin hautement de cet mépris, honteux d'avoir été l'auxiliaire des plus mauvaises passions, et, à la faveur de cette expression, s'opère évidemment une réaction favorable à la cause de la raison publique.

Un meeting très nombreux, tenu dernièrement à New-York pour protester en solennellement les sévères des mormons, particulièrement à leur établissement dans le Nord-Jersey, a prouvé évidemment qu'il y a dans les hommes plus vrai que préjugés, pour eux et en appliquant leur connaissance de réparations pour leurs persécutions.

Nous n'entendons pas dire pour cela qu'on approuve leurs doctrines religieuses, sur un tel sujet, on pour parler plus exactement sur un faux sujet. Ce qu'on veut c'est que quelques unes, n'aient été, dire préalable dans la pratique un grand préjugé de liberté forte d'opinion sanguinaire dans ses lois.

On raconte, il est vrai, de singulières choses sur les cérémonies religieuses des Mormons, entre qu'ils les regardent comme des solennités, des associations tout rituel forten un caractère inspiration aux Méthodistes et d'quelques autres sectes qu'on les tère cependant assez sévères pour les déclarations de leurs rabins en fait frivoles, et que c'est à l'origine des tracasseries qu'ils ont éprouvées. Plus tard on chercha à les chasser par la violence pour s'approprier leurs terres. Ainsi il est assez probable que la basse jalousie fut le premier sentiment qu'on nourrit contre ces sectaires, mais que plus tard la cupidité et la rapine s'en mêlèrent.

En 1833, en voulut empêcher les Mormons d'exercer leurs droits électoraux. Leur attitude ferme leur passa à leurs ennemis pour un instant; mais cette opposition illégale, inouïe à leur droit de suffrage était non un but, mais un moyen, et la persécution ne tarda pas à prendre une tournure plus sérieuse.

Au mois de juillet 1833, la population en pour imeur dire la populace s'ameuta contre eux, détruisit et détériora leurs propriétés, chassa les uns personnes et les força à promettre de quitter le comté, partie au mois de janvier et partie au mois d'avril suivant, n'ayant pour eux de retard les laisser en paix. Cet accord fut fait en présence des autorités supérieures de l'Etat.

Cet accord était en lui-même une criante injustice puisque l'une des parties avait contraint le poignard sur la gorge, et qu'il ne saurait y avoir de traité, là où il y a violence. Mais, chose étrange, la violation du contrat n'est pas venue de la partie qui y avait été violentée. Tout tentait contre les pauvres proscrits, tout leur venait à tort, et l'on se croyait dispense d'avoir pour eux de la bonne foi et de l'honnêteté. Dès le mois d'octobre, trois mois avant l'époque fixée pour la première émigration, les persécutions recommencèrent avec plus de fureur que jamais. Les principaux d'entre les Mormons furent rendrevous et emplumés, quelques-uns assassinés, mais tous plus ou moins maltraités. Plus un temps extrêmement rigoureux, il leur fallut abandonner leurs demeures et échapper sans vêtements, sans nulle sans une pierre où reposer leur tête et littéralement dépouillés. Leurs maisons, leurs terres, leurs récoltes leurs troupeaux, tout a été perdu pour eux sans indemnité aucune.

Accueillis d'abord avec bienveillance dans le comté de Clay, on leur a bientôt permis de s'y fixer définitivement. En conséquence, de nouvelles terres ont été achetées à mesure que les frais d'un travail opiniâtre et intelligent leur en donnaient les moyens. Mais lorsqu'après cinq ans de travaux ils ont commencé à se voir riches, la cupidité significative par l'exemple d'une première spoliation imposée à suggéré l'affreuse idée de les dépouiller encore.

On a donc commencé par les inquiéter encore dans leurs possessions, par les assaillir par de nombreuses vexations de voisins. Puis voyant que ces moyens ne suffisaient se briser devant une résignation incroyable et qu'il n'en résultait pas de représailles, on a eu recours aux émeutes, aux spoliations, aux êtres sanglantes et à tout l'attirail de la prétendue loi de *lynch*. Si les Mormons ont supposé la force par la force, ils ont, comme des actes de légitimation qui ont servi à exercer les atroces traitements qu'on leur a fait subir. Enfin pour couronner l'œuvre, le gouverneur du Missouri faisant l'office de bourreau, est venu leur signifier qu'ils eussent à quitter l'Etat et cela sans aucune indemnité pour les propriétés importantes qu'ils laissaient forcément derrière eux.

Ainsi, dans un pays où toutes les religions sont également protégées, dans un pays où l'on prochaine hautement la liberté de conscience, une secte religieuse a été horriblement persécutée, pendant dix-sept mois dans un pays où les personnes et les propriétés sont déclarées inviolables par les lois, des hommes ont été maltraités, chassés, spoliés sans motifs, sans jugement, sans indemnité préalable. La loi américaine ne sert donc elle plus que la loi française?

(*A continuer.*)

— On lit dans le Globe de Washington :

Etat constitutionnel de la milice. — Le gouverneur de la milice étant constitutionnellement le commandant en chef de la milice de cet Etat, le comté est généralement formé, lui-même, pour exercer le contrôle sur les officiers, qui sont nommés par le gouverneur et le conseil. Le gouverneur Ritner, qui a été élu par le parti whig, a nommé comme officiers de milice des hommes qui n'ont pas même servi comme soldats, et le résultat a été que la discipline a été négligée, et que la milice est devenue une force inefficace, pour ainsi dire. Il est notoire que les officiers nommés depuis l'administration Ritner n'ont pas même assisté à une seule revue, et ne connaissent pas leurs devoirs. Ils ne sont pas non plus considérés comme ayant aucune influence sur les hommes qui sont sous leurs ordres. Ils ne sont pas choisis par eux, mais nommés par une autre autorité, avec laquelle ils n'ont aucune connexion. Ils ne sont pas responsables à ceux qui sont sous leurs ordres, mais à ceux qui les ont nommés. Ils ne sont pas choisis par eux, mais nommés par une autorité avec laquelle ils n'ont aucune connexion. Ils ne sont pas responsables à ceux qui sont sous leurs ordres, mais à ceux qui les ont nommés.

Le 3me régiment de S. Louis, du 3d. dernier, fut convoqué pour les évolutions ordinaires de l'été. Le nombre des officiers présents était de 16 ; celui des soldats de 6. Le 4me régiment rapporte qui nous parvient, aussi, des différentes parties de cet Etat et de l'Illinois annoncent à nous représenter notre milice comme entièrement inefficace pour notre défense. Le 4me régiment de cavalerie de cet Etat, qui a été organisé par le gouverneur Reynolds, il est vrai, pour un but politique, et qui a été dissous par le gouverneur actuel, est, d'après des informations dignes d'être reçues, notre meilleure force militaire. Si nous avons besoin de défendre notre frontière, nous sommes forcés de compter sur les volontaires chez à s'enrôler pour notre service.

Le 3me régiment de S. Louis, du 3d. dernier, fut convoqué pour les évolutions ordinaires de l'été. Le nombre des officiers présents était de 16 ; celui des soldats de 6. Le 4me régiment rapporte qui nous parvient, aussi, des différentes parties de cet Etat et de l'Illinois annoncent à nous représenter notre milice comme entièrement inefficace pour notre défense. Le 4me régiment de cavalerie de cet Etat, qui a été organisé par le gouverneur Reynolds, il est vrai, pour un but politique, et qui a été dissous par le gouverneur actuel, est, d'après des informations dignes d'être reçues, notre meilleure force militaire. Si nous avons besoin de défendre notre frontière, nous sommes forcés de compter sur les volontaires chez à s'enrôler pour notre service.

HOPITAL DE CHARITE.

6 Octobre.	
Admis	16
Fièvre jaune	6
Décès	3
6 Octobre.	
Admis	6
Fièvre jaune	4
Décès	1

MAISON DE SANTE.

5 Oct., Admis	0
Guéris	0
Morts	0
Restant à la maison	36
6 Oct., Admis	0
Guéris	0
Morts	0
Restant à la maison	36

Rapport du cimetière du Bayou pour la semaine dernière.

Enterrements.	Hôpital.	Fièv. Jaune.
30 sept.	10	5
1 oct.	19	6
2	9	5
3	8	4
4	14	4
5	8	3
6	11	2
Total	79	29

CHRETIENS CATHOLIQUE.

Enterrements.	Fièvre Jaune.
30 sept.	1
1 oct.	3
2	0
3	0
4	0
5	0
6	1
7	0
Total	5

Rapport du cimetière américain pour la semaine dernière :

Enterrements.	Fièvre Jaune.
30 sept.	1
1 oct.	1
2	0
3	0
4	0
5	0
6	0
7	0
Total	2

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par J. B. Blache, à 10 heures, à son magasin d'encan No 29, rue Canal, — 1 vaisseau hardes avariés.

Par J. Beard, à 3 heures du soir — avaries avarié.

NOUVELLES DIVERSES.

New-York	sept 27	Liverpool	at 7
Boston	sept 28	Londres	at 12
Philadelphie	sept 28	Amsterdam	at 14
Washington	sept 28	Hambourg	at 11
Baltimore	sept 28	Brême	at 11
Charleston	sept 28	Madrid	at 14
Vera-Cruz	at 15	Bordeaux	at 10
Tampico	at 15	Marseille	at 14
Mexico	at 17	Houston	at 24

COMMERCIAL.

NEW-YORK, 27 sept. — Change — Nous n'avons aucun changement à mentionner. Les ventes d'aujourd'hui sont peu importantes ont eu lieu à la Bourse ce matin, sans que les prix aient varié.

28 septembre. — Coton — Nous n'avons aucune changement à signaler dans les prix de cet article si la demande continue toujours. La farine a une tendance à la baisse.

BALTIMORE, 28 sept. — La rareté de l'argent continue à paralyser le commerce en général. Les détenteurs et les acheteurs ne peuvent s'entendre et il en résulte une grande gêne pour les marchands qui ne peuvent se procurer des espèces. Le papier a pris un peu plus de faveur depuis que l'on connaît et sait à crédit.

Blé — Les opérations en blé sont très restreintes et les prix sont nominaux. Nous cotons le blanc de 1 30 à 1 35 et le rouge de 1 20 à 1 25.

Farine — Les opérations en farine sont très restreintes et les prix sont nominaux. Nous cotons la farine de Howard-street de 6 37½ à 6 50 et celle de Georgetown de 6 50 à 6 62½.

Maïs — Les opérations en maïs sont très restreintes et les prix sont nominaux. Nous cotons le blanc de 70 à 72½ et le jaune de 72½ à 75.

Avoine — Les opérations en avoine sont très restreintes et les prix sont nominaux. Nous cotons de 37½ à 40.

Whiskey — Les opérations en whiskey sont très restreintes et les prix sont nominaux. Nous cotons de 23 à 24.

Total ..... 23 ..... 10 13

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES

Navire Arkansas, Dennies, New-York, A. Cohen.

Navire Huntsville, Shumway, de Smith & Voorhees

Brick Escalin, Taylor, Havane, Brick Leonidas, Staples, Matanzas, D. Marston.

Goelette D Crokett, Smith, Pensacola, capitaine.

Schooner Van Ville, Bask, St. Louis, capitaine.

Stéamer Maid of Orleans, Van Horten, de capitaine.

ARRIVES.

Bateau de remorque *Hudson*, Martin, ayant sous son bord navires Pandora et Caroline, a remorqué la barque Isaac Peat, de la passe à la quarantaine.

Barque Isaac Peat, 28 jours de Liverpool — à Geo. Bedford.

Brick Zealand, Spaulding, en 20 jours de Thomaston — à G. Bedford.

Goelette Oracle, Cormier, parti le 20 sept. de la Havane — à R. Gresting & Co.

Steamboat Daniel Webster, Kelly de Memphis.

Steamer Shawnee, O'Mara, de St. Louis.

Steamer Brilliant, Hart, du Bayou Sara.

Steamer Wm Bateman, Jr. Jordan de Tunica.

Steamer Americus, Chadwell, de St. Charles et St. Louis.

Steamer Wilmington, Gay de St. Louis.

Steamer Vicksburg, Glover, de Louisville.

MEMORANDA.

Batiments en charge pour ce port

New-York, 26 septembre. Navire Alabama, Berry; Yazoo, Trask; Charlemagne, Jackson, devant partir le 1er. octobre. Steamer New-York, Wright; devant partir le 5 octobre; le navire Ontario, Jamison, le 10 octobre; le navire Natchez, Swiler, le 10 octobre. Le navire Europe, Batchelor, Star, Glover, Platine, Dupeau, Hudson, Page.

En charge à New-York pour Natchez.

Navire Ambassador, Hall; Persian, Robbins.

En charge à New-York pour le Texas.

Le brick d'Apalachicola, Mallory; Eliza Mercerlle, Corson; devant partir le 15 octobre. Le steamer New-York, Wright; devant partir le 5 octobre, le navire Corine, Hitchcock.

Le steamer *New-York*, Wright, doit partir le 5 octobre pour aller à Galveston, touchant à la Havane et à la Nouvelle-Orléans.

New-York, 26 sept. Expédié, le navire Francis Depau, Forbes, pour la Nouvelle-Orléans; Venus, Washburn, Rio-Janeiro. Arrivé navire Norma, Barton, de la Havane. Parti navire Sheridan, De Peyster, pour Liverpool.

New-York, 27 sept. Expédié, goelette Harriet Louise, Paine, Franklin La. Arrivé, navire Solon, Wood, de Liverpool; Hilah, Holmes, de la Nouvelle-Orléans.

Philadelphie, 28 septembre. Arrivés, navire Ohio barque B. Mench, Garzia de la Nelle.-Orléans; brick Ulysses, Bailey, pour la Nouvelle-Orléans.

Le brick Sarah, Gravé, de Bordeaux, parti le Gault, est arrivé le 28 à Galveston après avoir été jeté sur le sable. Nouvelles pas de date plus récente. Le navire Ann de Portland, Peaslee, pour la Nelle.-Orléans, devant partir dans 15 jours, le Vernon, Perkins, pour la N. O. achevant son chargement. Le 25 août il a rencontré en mer par lat 37, 30 long. 74 un batiment naufragé. Le sarah a éprouvé de forts tempêtes pendant sa traversée, ayant perdu en grande voile et une partie de ses agrès.

Le navire Birmingham, de la Mobile pour Liverpool a été rencontré en mer par lat. 31 30 long 70.

Le barque IRAD FERRY, capitaine Brevans, de Baltimore, est maintenant en déchargement sur les rue Bienville, seconde municipalité.

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES.

SOUMIS & HAMILTON, *Directeurs.*

Cette Loterie sera positivement tirée le 1er. Décembre. 4 oct

RICKER ET HADLEY.

Agents pour la compagnie d'importation du Mississippi, marchands à commission en général, No. 36 rue du Camp.

LE FRANKLIN & HENDERSON ont transporté leur bureau au No. 74, rue du Camp.

Le Pendant notre absence momentanée de cette ville, M. JOSEPH A. BEARD est notre agent autorisé pour la transaction de nos affaires.

16m Signé, W. C. TOMPKINS & co.

GARDES D'ORLEANS ATTENTION.

La compagnie se réunira en bourgeois dimanche 6,13 du courant de midi à deux heures au bureau du capitaine, consigneur Royale et Orléans pour l'élection d'un comité d'administration.

Par ordre du capitaine,
N. A. BARBEROT.
Secrétaire.

7 oct

AVIS La société qui existait en cette ville, sous la raison de Jolly et Baptist, est dissoute depuis le 1er. octobre courant par limitation. Jolly reste seul chargé de la liquidation des créances actives et passives sous la signature de la maison à cet effet seulement. Il prévient respectueusement ses amis et le public qu'il continuera le même genre d'affaires au même magasin et sollicite la continuation de leur patronage.

J. E. JOLLY
A. SAQUE.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. E. FLORIAN, marchand-tailleur, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il a transporté son magasin de la rue St. Pierre à la rue Chartres No. 107, entre les rues Toulouse et St. Pierre.

7 oct—2

$60 DE RECOMPENSE

SERONT donnés à quiconque ramènera chez le soussigné la négresse américaine nommée HENRIETTE, âgée de 23 à 24 ans, parlant un peu le français, taille d'environ quatre pieds dix pouces. Elle a appartenu longtemps à Mr. Fd. Lemaire, elle s'est absentée depuis trois à quatre heures du matin en emportant avec elle une robe blanche à petits bouquets, une robe rose et une pièce de brodequins tout neuf.

Ceux qui soustiendraient cette négresse auront pourvoirs contre la rigueur de la loi.

3 oct—3 L. BOREL, 10 St. Louis.

$10 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne de chez le soussigné à la campagne, la négresse nommée BENJAMETTE, âgée d'environ 30 à 35 ans, parlant l'anglais et le français, portant et traînant encore les marques au souvenir de l'ancien état de son existence, elle a appartenue dernièrement à Mr. Dutrocourt. La récompense ci-dessus, sera donnée à quiconque la logera à la porte de la 1re maison habitée sur la route à droite de Chartres, ou la ramènera à la plantation susdite.

Les conducteurs de navires et steamboats ne seront aucunement inquiétés de ne pas recevoir la dite négresse, mais il leur sera rigoureusement suivant toutes les rigueurs de la loi.

7 oct—3 L. DUCOURNAUD.

$50 DE RECOMPENSE.

Seront données pour l'arrestation de la négresse ANY, de la famille d'Antoine Dubreuil, dit Bellerive. Elle est partie marronne de Carrollton, depuis quelque temps. Elle est assez jolie Bâtarde, les traits fins et âgée d'environ 25 ou 30 ans. Elle parle un peu le français, et probablement qu'elle essayera de se donner pour libre. Elle a quitté vêtements qu'elle portait lorsqu'elle a été prise. Elle a été prise le 29 août 1839. Mais qu'importe ! Il est connu l'autre de Washington, qu'il n'y a pas de république sans esclavage; cela ne suffit pas encore; des savans métaphysiciens ont appris à M. Daguerre ce que toute la science du monde n'avait pas fait deviner : il est nécessaire d'encadrer la tablette de plaque dans une petite bordure métallique, sans quoi la vapeur d'huile se condense en plus grande quantité sur les bords que dans son centre, et tout le succès de l'opération dépend de la parfaite uniformité de la couche d'ordre d'argent qui se produit; la feuille de cuivre plaquée doit rester exposée à la vapeur d'iode un temps suffisant, ni trop ni trop peu, et ce moment est connu par la couleur jaune que prend la plaque. M. Daguerre ayant observé que la feuille de l'épaisseur d'une carte-cache d'huile, c'est assurément qu'on ne pouvait pas l'estimer à plus d'un millionième de millimètre ! C'est là un infiniment petit que notre esprit n'est pas plus apte à se figurer qu'il ne conçoit l'immensité des cieux. L'écrivain ne manque pas de dire que cette feuille de plaqué, ainsi disposée, et portée dans la chambre noire en la préservant soigneusement du moindre contact de la lumière; elle est en effet très sensible à la moindre vibration, qu'en diffusion de seconde est plus que suffisante pour l'altérer. Ainsi donc, si

Un médecin

très simple permet de placer immédiatement la plaque au foyer de la chambre noire. Au fond de cette chambre, que Mr. Daguerre a réduite à de petites dimensions, est un verre dépoli qui peut glisser parallèlement jusqu'à ce que l'image existe dans sa netteté parfaite à l'aide d'une manivelle extérieure. Cette image est alors fixée à peu près comme on fixe un dessin au crayon à la mine de plomb, c'est-à-dire par une autorité pour une seconde vapeur pour apparaître et prendre établissement naissance. C'est chose singulière et inattendue, la vapeur de mercure qui lui donner la vie. Et comme tout doit être physiologique dans la vie de l'homme, le Daguerréotype ne peut convenablement à l'influence de l'atmosphère mercurielle que sous un certain angle. Elle est donc enfermée dans une troisième boîte au fond de laquelle est placée une petite cuvette remplie de mercure. Si le tableau n'est pas placé dans la position verticale, où se placent ordinairement les gravures, c'est sous un angle d'environ quarante-cinq degrés qu'il doit recevoir la vapeur de mercure; si au contraire on pouvait, par caprice, le considérer incliné sous le plus grand angle possible, il ne disparaît point, il serait. Nous n'oublions pas de dire que l'immersion du tableau à bain d'être excitée par une température de soixante degrés Réaumur.

Après ces trois opérations; après ces trois sortes d'incantations, presque aussi miraculeuses que l'incubation des Delphes, l'image s'est miraculeusement fixée. Le mystère est accompli. Il ne reste plus qu'à faire subir une espèce de baptême à ce nouvel être de la création humaine, en le plongeant dans une eau d'hyposulfite de soude, cette dissolution attaque, dit-on, l'argent et détruit les parties que l'acquelle la lumière n'a pu agir, et respecte au contraire les parties éclairées : c'est l'oxygène pour la vapeur mercurielle qui s'est exclusivement fixée sur les points frappés par les rayons lumineux; en sorte que l'on pourrait peut-être passer sans les faire sécher à une autre opération, une analogue de mercure et d'argent, et les combiner de manière à ce que le dernier métal au dépens de la solution d'hyposulfite.

Nous risquons beaucoup de nous tromper en donnant cette explication; mais nous sommes fort à l'aise pour ce rapport; car le champ est ouvert à toutes les suppositions après la déclaration faite par M. Arago, faite en mon nom et au nom des plus savans chimistes qui ont examiné la question; cette déclaration n'est rien moins qu'un aveu complet d'impuissance de la part de la science sombre, de la physique, de la chimie et de l'optique, de donner une théorie tant soit peu rationnelle et satisfaisante de ces phénomènes si distincts et si compliqués.

Pendant la durée de cette série d'opérations passablement diaboliques subit un dernier lavage à l'eau distillée, pour acquérir cette stabilité qui permet de l'exposer à la lumière sans lui faire perdre aucune substance.

— WATERLOO.

Mais à trois lieues d'ici est la plaine de Waterloo. On traverse rapidement le village de ce nom, le hameau de Mont-Saint-Jean, et on se trouve sur le terrain qui fut le champ de bataille, on perçoit de maintenant que les alliés ont élevé pour conserver la mémoire de cette grande journée dans laquelle deux armées, l'une de cent cinquante Anglais, l'autre de cent vingt mille Prussiens, luttèrent cent mille Français, et encore faillit-il que la trahison n'en eût. Grouchy ne fut pas arrivé à temps. Il n'est point exagéré de dire que la terre où sont ensevelis tant de héros, de trop grands pour être renfermés dans le cercueil d'un seul homme, est pénétrée d'une sainte horreur. On ne peut se défendre, en parcourant ces lieux, d'un sentiment de respect religieux. Les hommes qui ont vaincu ici ont été grands, et ils ont été heureux. Ils ont vu leur nom inscrit dans l'histoire, et ils ont été placés à jamais au rang des plus illustres capitaines. Ils ont vu leur nom inscrit dans l'histoire, et ils ont été placés à jamais au rang des plus illustres capitaines. Ils ont vu leur nom inscrit dans l'histoire, et ils ont été placés à jamais au rang des plus illustres capitaines.